



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

République démocratique du Congo

Question écrite n° 38115

## Texte de la question

M. Pierre Morange souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'exploitation de la mine d'uranium de Shinkolobwe, au Katanga, dans le sud-est de la République démocratique du Congo (RDC). De cette mine ont été extraites en 1945 les 1 500 tonnes d'uranium utilisées par les Etats-Unis pour fabriquer les bombes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki. Fermée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'exploitation de la mine a repris en 1997, au moment de la première guerre du Congo. Depuis, plusieurs milliers de mineurs s'affairent à extraire du cobalt destiné aux fours des entreprises chinoises et indiennes implantées dans cette région. En l'absence de contrôle international, l'extraction artisanale d'uranium reste possible, en raison notamment de sa non-radioactivité à l'état naturel. Fin 2003, les Etats-Unis ont demandé, sans succès, aux autorités de la RDC d'interdire l'accès de cette mine. Compte tenu des risques actuels de prolifération nucléaire, il lui demande la position de la France sur cette question.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morange](#)

**Circonscription :** Yvelines (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38115

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 avril 2004, page 3097